Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 11/09/2024 - 9241 - 2022 B 00842 - 911 808 855 - ABD

Société par actions simplifiée ABD
Au capital social de **10 000 euros**
Siège : **24 rue Nicolas RAPIN à FONTENAY LE COMTE (85200)**
RCS n°911 808 855 – **LA ROCHE SUR YON**

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022

L'an 2022,
Le 29 novembre,
A 10h00,

Les associés de la société par actions simplifiée ABD ont été convoqués en Assemblée générale ordinaire, au siège de la société, sis 24 rue Nicolas RAPIN 85200 FONTENAY LE COMTE, par la présidence conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur Franck LAMY préside la séance en sa qualité de président / associé

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Madame Alimata SAWADOGO..... 550 actions
- Madame Marie-Joëlle GUIBERT..... 50 actions
- Monsieur Franck LAMY..... 100 actions
- Monsieur Jean-Marie GATINEAU..... 100 actions
- Monsieur Yves BROCHARD..... 100 actions
- Monsieur Christophe AUBINEAU..... 100 actions

Soit un total de1 000 actions représentant *(100% des actions de la société)*

Au regard des articles 24 et 26 des statuts de la société par actions simplifiée ABD, Monsieur le Président constate que l'Assemblée générale peut valablement délibérer et prendre sa décision à la majorité requise pour le point évoqué dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente Assemblée générale ordinaire est le suivant .

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 NOVEMBRE 2022

1) Nomination de Monsieur Yves BROCHARD en tant que directeur général de la société par actions simplifiée ABD.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau de l'Assemblée

- Le texte de la résolution proposée aux associés.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole. Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

La collectivité des associés décide de nommer Monsieur Yves Marc Marie Joseph BROCHARD directeur général de la société par actions simplifiée ABD
Monsieur Yves BROCHARD se verra confier les mêmes pouvoirs que le président de la présente SAS ABD.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le collège d'associés présents ou représentés

Franck LAMY
Président Associé fondateur

Alimata SAWADOGO
Associée fondatrice

Marie-Joëlle GUIBERT
Associée fondatrice

Yves BROCHARD
Directeur général Associé fondateur
Précédée de la mention « Bon pour acceptation du mandat de Directeur général »

Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général

Jean-Marie GATINEAU
Associé fondateur

Christophe AUBINEAU
Associé fondateur